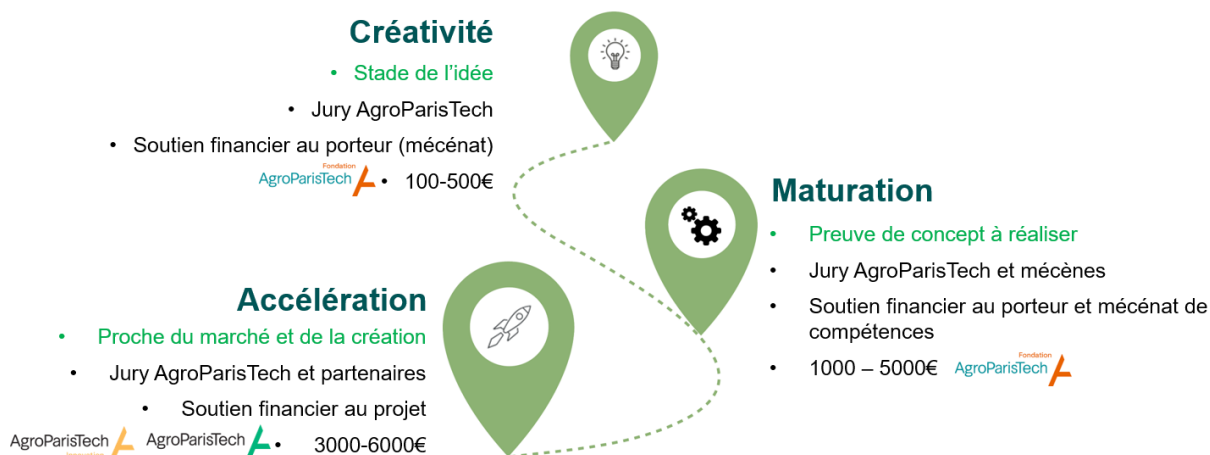


## Appels à projets de l'itinéraire Entrepreneuriat Edition décembre 2024 Jury Accélération

### Règlement et critères d'éligibilité & d'évaluation

Vous êtes de la communauté AgroParisTech ? Vous avez un projet entrepreneurial dans les domaines du vivant ou de l'environnement ? Participez aux jurys de l'**Itinéraire Entrepreneuriat d'AgroParisTech** qui vous feront bénéficier de moyens pour vous aider dans votre projet, qu'il soit en cours de création (Jury Créativité), de maturation (Jury Maturation) ou de développement (Jury Accélération).



### L'itinéraire Entrepreneuriat

L'itinéraire Entrepreneuriat est le cadre proposé à tout porteur de projet de la communauté AgroParisTech pour développer son projet entrepreneurial. Cet itinéraire est formé d'un ensemble d'outils complémentaires dont les entrepreneurs peuvent bénéficier :

- Des formations et des enseignements et l'accès à des ressources (retours d'expériences, réseau, masterclass) pour gagner en compétences
- Des jurys (Créativité, Maturation, Accélération) pour soutenir les projets de l'idée au marché
- Un accompagnement à 360 : technique et scientifique, stratégique, business, humain et personnalisé

L'itinéraire est porté par la Direction de la Recherche, de l'Innovation et du Transfert Technologique d'AgroParisTech et AgroParisTech Innovation, société de recherche sous contrat au service des activités de valorisation et d'innovation d'AgroParisTech, et s'appuie pour son animation sur un ensemble de partenaires privilégiés dont la Fondation AgroParisTech.

### AgroParisTech Innovation & la DRITT d'AgroParisTech

AgroParisTech Innovation est une Association loi 1901 de droit privé, avec un statut de Structure de Recherche sous Contrat (SRC), adossée à AgroParisTech. Elle a pour but de contribuer au rayonnement national et international d'AgroParisTech en favorisant les activités de recherche et d'innovation de ses enseignants-chercheurs. AgroParisTech Innovation porte administrativement et financièrement les InnLabs d'AgroParisTech

et propose un appui aux porteurs de projets notamment sur les sujets stratégique, juridique, business et Propriété Industrielle.

Dans le cadre de l'itinéraire Entrepreneuriat d'AgroParisTech, AgroParisTech Innovation et la DRITT (Direction de la Recherche, de l'Innovation et du Transfert Technologique) soutiennent financièrement les projets présentés au jury Accélération.

## Critères d'éligibilité

- Le caractère technologique n'est pas obligatoire.
- Le projet doit se situer dans les domaines d'AgroParisTech (Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement).
- Le projet doit se situer dans le cadre des intentions et valeurs de l'établissement (Protection de l'environnement et de la biodiversité, Nourrir le monde, Santé pour tous) et il peut concerner des filières équitables.
- Votre projet est porté au sein d'une équipe comprenant au moins un membre de la communauté AgroParisTech : étudiant AgroParisTech ou affilié ou tutoré par l'établissement : ingénieur, master, apprenti, mastère spécialisé, doctorant ; alumni AgroParisTech ; personnel administratif ou technique ou enseignant-chercheur ; incubé/accompagné par un des InnLabs d'AgroParisTech.
- Vous avez développé un projet entrepreneurial dans les domaines des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement, vous avez terminé sa phase de pré-maturation et vous en êtes au stade de développement industriel et / ou commercial.
- Si votre entreprise est déjà créée, elle ne devrait pas l'avoir été depuis plus de deux ans et / ou avoir obtenu un soutien financier de plus de 100 000 euros.
- La taille de l'entreprise n'est pas limitée.

## Devenir lauréats Accélération c'est bénéficier :

- De financements (entre 3000 et 6000€ en moyenne)
- D'un accompagnement
  - o scientifique et technique via du mentorat d'enseignants-chercheurs AgroParisTech ou de chercheurs INRAE
  - o stratégique et business par l'intermédiaire d'AgroParisTech Innovation
  - o possible avec la méthode Business Design de Vianeo
  - o à la levée de fonds
- De mises en relation avec les partenaires d'AgroParisTech liés à l'innovation (incubateurs, accélérateurs, financeurs, cabinets de conseil...)
- D'un gage de crédibilité et de légitimité vis-à-vis des autres partenaires.
- De visibilité
- Du réseau de la communauté d'entrepreneurs d'AgroParisTech

## Critères d'évaluation et de sélection des projets

- La qualité de la présentation (supports de qualité et efficace, présentation enthousiasmante et préparation sérieuse).
- Le projet (réponse à un besoin bien identifié et communiqué, état de l'art bien connu et analysé, sujet et approche innovants, sujet stratégique à fort potentiel sectoriel, impact environnemental ou social fort).
- L'équipe (qualité inter-personnelles, écoute, échange, profils complémentaires, rôles bien distribués, envie « contagieuse », réelle approche entrepreneuriale, mixité de l'équipe forte).
- Projet de pré-incubation (bonne perception des risques et des « trous dans la raquette », points clés à travailler durant la pré-incubation listés et définis, sollicitation spontanée des compétences d'accompagnement, objectifs sur points clés décrits et pertinents).

## Calendrier de sélection

- Ouverture de dépôt des projets : **lundi 21 octobre 2024**
- Date limite de dépôt des dossiers complets : **lundi 25 novembre 2024 à midi**
- Sélection des dossiers éligibles et définition de l'ordre de passage : **jeudi 28 novembre 2024**
- Jury oral : **mardi 10 décembre 2024 après-midi**
- Diffusion des résultats : **dans les 2 jours suivants le jury**
- Contractualisation avec les lauréats : **décembre 2024 – janvier 2025**

## Conseils :

- Il est conseillé pour les étudiants de 3ème année ingénieur, master 2, doctorant en fin de thèse de passer d'abord par le jury Maturation avant le jury Accélération.
- Pour les projets pouvant prétendre à un soutien financier, il est encouragé que le membre de la communauté AgroParisTech puisse être associé et participer au capital de l'entreprise et/ou au moins avoir une forte implication dans le projet avec des responsabilités.

Si vous avez une question, écrivez à Julia LO TURCO [julia.loturco@agroparistech.fr](mailto:julia.loturco@agroparistech.fr)